



## **Presse pro et spécialisée : le SNJ-CGT ne signera pas la nouvelle grille des salaires minima**

Le SNJ-CGT ne signera pas le protocole d'accord relatif aux minima garantis des journalistes professionnels proposé par la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée (FNPS).

Après deux années de pandémie et une forte inflation conduisant à plusieurs augmentations automatiques du Smic, il n'est plus tolérable que des grilles salariales de branche deviennent caduques en quelques mois, voire en quelques semaines. Ni de voir les journalistes pigistes à des niveaux toujours inférieurs aux standards nationaux de rémunération. Cette précarité salariale chez les journalistes professionnels est inacceptable.

Les grilles salariales de la presse spécialisée n'avaient pas été revues depuis janvier 2019, plongeant ainsi les niveaux les plus bas en-deçà du salaire minimum. Les barèmes de piges demeurent, selon nous, inférieurs à une équivalence avec le Smic et il n'est pas justifiable que des titres, au prétexte qu'ils ont un tirage inférieur à 5 000 exemplaires, continuent à payer moins de 50 € bruts le feuillet.

Par ailleurs, la délégation salariale n'a reçu aucune donnée économique et sociale sur l'état de la branche, ce qui rend particulièrement difficile une signature d'un protocole d'accord renvoyant à une clause de revoyure au deuxième semestre.

Le SNJ-CGT a fait des propositions afin de rattraper le retard accumulé, notamment :

- une augmentation pluriannuelle plutôt que par à-coups
- une amélioration du cadre de travail global des journalistes, particulièrement des nombreux journalistes rémunérés à la pige, car rien n'oblige que ces accords ne traitent que de la rémunération brute.

Malheureusement et en raison de la hausse des prix, il est à craindre que les salaires minima des rédacteurs (1 661 €) et des rédacteurs spécialisés (1 679 €) se retrouvent très prochainement en-dessous du salaire minimum.

Le SNJ-CGT regrette que la FNPS n'ait pas souhaité lancer un signal fort et engageant pour l'avenir.

**Montreuil, le 4 mai 2022.**